



MINISTÈRE
DE LA FAMILLE
ET DES SOLIDARITÉS,
en charge de l'égalité des chances

Le Ministre

P O L Y N É S I E F R A N Ç A I S E

N°

/ MFE

Papeete, le

Affaire suivie par :
thelme

à



Madame Eliane TEVAHITUA
Représentante à l'Assemblée de Polynésie française

Objet : Réponse à la question orale du groupe TAVINI HUIRAATIRA lors de la 8^{ème} séance budgétaire du 13 décembre 2018

Réf. : Courrier n° 152/2018/GTH/CAB/ET du 11 décembre 2018

Madame la représentante,

Permettez-moi de répondre à la question orale que vous m'avez adressée le 11 décembre dernier au sujet du bilan d'étape sur la politique de la famille, à laquelle vous et moi avons contribué.

En effet, c'est ensemble que nous avons constaté le délitement des liens familiaux en Polynésie française, que mon métier d'enseignante et mon engagement associatif de longue date m'avaient déjà permis de cerner. Et c'est donc ensemble que nous avons travaillé pendant plusieurs mois à la détermination d'une véritable politique publique de la famille.

Ma conviction de l'absolue nécessité d'accompagner la Famille est toujours la même à ce jour et elle ne risque pas de faillir, tant je connais ses souffrances

Après la feuille de route de mon ministère présentée au mois de juillet 2018 lors du premier séminaire gouvernemental, et après 5 mois de nombreuses rencontres de proximité, nous en sommes à la mise à jour de notre projet ministériel d'intervention et bien évidemment, les préconisations du COPIL famille y ont été intégrées.

Je me permets de vous rappeler, madame la représentante, que certes, si un Ministère se doit de travailler sur sa feuille de route et de lancer de grands chantiers, un nouveau Ministre de la famille et des solidarités se doit quant à lui, de s'atteler à poser dans un premier temps, les fondations d'un travail de proximité. Sachez que c'est une démarche qui me tient réellement à cœur.

Un nombre non négligeable de familles, de couples, d'handicapés, d'anciens et d'actuels détenus, d'associations. ont été reçues, visitées, entendues, accompagnées durant ces derniers mois dans notre ministère .60% des demandes concernaient le logement et 40% les aides sociales. Nous avons rencontré une dizaine d'établissements, une quinzaine d'associations. ainsi que nos agents de terrain dans toutes les circonscriptions sociales de Tahiti

Dans le secteur du social et de la solidarité, ce n'est pas en restant dans nos bureaux climatisés que l'on devient efficient. C'est au contraire le temps de la proximité, passé à écouter et analyser, qui est, de mon point de vue, strictement nécessaire pour affiner. et mener une véritable politique sociale. C'est dans cet objectif que j'ai multiplié, depuis mon arrivée, les rencontres avec tous.

Agir plus largement, avec concertation et précision, pour une réussite **pérenne**, tel était le but fixé de ces nombreuses rencontres

De plus, suite au point d'étape transmis au Président de la Polynésie française par la présidente du COPIL famille le **22 octobre 2018**, mon cabinet s'est attelé en premier lieu à préparer le bilan des actions qui avaient été préconisées et qui vous sera présenté prochainement par le Président de la Polynésie française. En second lieu nous avons préparé les propositions qui seront soumises à la prochaine conférence de la famille que j'ai décidée de repousser au premier semestre 2019 afin qu'elle soit en phase avec notre nouvelle feuille de route

Concernant la direction des solidarités, de la famille et de l'égalité, une véritable réorganisation de ce service administratif, qui va bien au-delà d'une simple modification des heures d'ouverture, a été entamée depuis mai 2017 déjà, date à laquelle une évaluation des besoins en emplois, effectifs et compétences de la DSFE a été réalisée par la DMRA. Ont donc été organisées

- Le transfert de la gestion du Fare Matahiapo de Taravao vers la direction de la santé ;
- Le transfert de l'admission au RSPF vers la CPS ;
- La simplification des procédures d'attribution des aides de première nécessité (alimentaire, vestimentaire et produits d'hygiène et d'entretien) ;
- La mise en place d'une carte prépayée destinée à remplacer les bons alimentaires, vestimentaires et en produits d'hygiène et d'entretien ;
- La construction d'un système d'information performant par la création du progiciel de gestion de dossier social unique ;
- Le transfert de la gestion des aides sociales des RGS vers la DSFE ;

Pour 2019, la réorganisation des heures d'ouverture de la DSFE est inscrite dans nos projets. En attendant, un numéro d'astreinte disponible 24h/24h existe à la DSFE depuis 2016 et les responsables de circonscription de la DSFE demeurent disponibles en tout temps.

Par ailleurs, parce que nous sommes hautement conscients de la nécessité de ramener les agents de la DSFE vers leur cœur de métier, le président et le vice président ministre des finances ont clairement marqué leur soutien envers ce service, en actant la création de 12 postes pour l'année 2019 sur les 24 demandes que j'ai défendues en arbitrage budgétaire . Il s'agit là d'un préalable indispensable pour que notre service, qui comme vous le rappelez si bien, est sous ma tutelle, soit des plus performants.

Pour terminer mon propos, j'affirme que les 5 derniers mois que nous avons pris pour cette préparation, s'ils ont pu vous paraître improductifs, étaient nécessaires, je dirais même incontournables.. La démarche de travail que j'ai décidé d'appliquer au sein de mon ministère et qui semble vous faire tant douter de la présence d'un pilote au ministère des solidarités et de la famille, d'où « il ne sortirait rien », ai-je même entendu dire il y a quelques mois, est celle du projet que vous connaissez tous : objectifs stratégiques puis opérationnels, engagement de l'équipe de projet, pilotages techniques, stratégiques et budgétaires pour chacune des actions de la feuille de route. C'est pour mon équipe et moi, la garantie que chacun de nos projets sera mené à bien et sans embûche.

Je vous remercie de votre attention.